



Envoi avec les bulletins trimestriels des codes d'accès direct à Pronote.

publié le 20/12/2015 - mis à jour le 11/05/2019

Nous avons en début d'année scolaire communiqué à chaque responsable légal et à chaque élève un code de connexion à l'Espace Numérique de Travail académique, appelé I-CART, dans lequel était inclus l'accès à PRONOTE

(pour la consultation du cahier de textes et des notes).

Or, nous avons constaté que ce mode de connexion est complexe et parfois sujet à des interruptions.

Nous avons donc décidé de revenir, à partir du 31 décembre 2015 à un mode de connexion simple à PRONOTE comme les années passées.

Vous pourrez accéder à PRONOTE en passant par le site du collège et en cliquant sur l'icône PRONOTE ou sur le bandeau "cahier de textes et notes", et **en utilisant les nouveaux identifiants reçus.**

 15_16_rc_connexion_codes_connexion_pronote_lettre_janvier (PDF de 362.5 ko)

Contrairement à ce qui est indiqué sur le courrier envoyé avec les bulletins, **l'accès à PRONOTE par l'intermédiaire d'I-CART continuera également à fonctionner** car **nous avons trouvé**, depuis l'envoi des courriers, **une solution technique pour activer les deux modes en parallèle.**